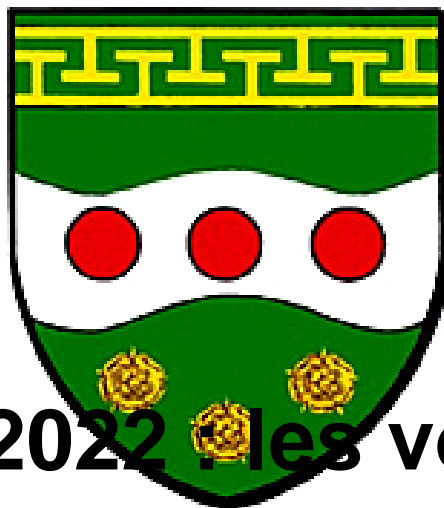


<http://arrigny.fr/spip.php?article328>



Année 2022 : les vœux du Maire.

- 2 - La mairie -

Date de mise en ligne : samedi 1er janvier 2022

Copyright © La commune d'Arrigny, département de la Marne, près du lac
du Der - Tous droits réservés

Chers Habitants,

*En cet an débutant, chacun(e) se doit d'espérer que 2022 sera l'année « **du mieux** » ðx}*

Même si nous avons appris collectivement à nous adapter depuis maintenant deux ans, malgré la disparition ou la maladie de proches, de voisins, il nous faut continuer à faire preuve de résilience. Dans un territoire qui a pu être éprouvé au cours de bien des conflits armés et ce, depuis la nuit des temps ; dans un territoire qui a pu être amputé, voire englouti par les eaux lorsque l'on repense à la construction du Der, il est nécessaire de relativiser sans cesse l'instant présent en se remémorant les grandes souffrances du passé et en parallèle, avoir résolument confiance en l'avenir. C'est l'héritage légué par les générations qui nous ont précédées.

Qui d'entre nous n'a jamais entendu que les arrignyens ont de la chance de résider dans une Commune verdoyante, primée à ce titre. Un Village où il fait bon vivre, dans lequel nous entretenons les actions engagées par nos aînés et collectivement, nous imaginons celles de demain. C'est d'ailleurs pourquoi une instance participative a été mise en place et constitue votre espace de propositions et de réflexions adressées à l'équipe municipale : le comité gouvernance citoyenne (CGC), ouvert à toutes et tous, petits comme grands (voir, infra). A vous de vous l'approprier et d'y participer comme bon vous semble !

Je profite de l'occasion des vœux pour remercier les agents au service de la Collectivité àEuros" Aurore HOCQUAUX, Liliane CANIPELLE, Sylvie TRIDON et Eric TUROWSKI (trois sont Arrignyens) àEuros" mais encore toutes celles et ceux s'étant manifestés pour notre communauté au cours des mois passés : habitants, bénévoles à travers le Comité d'animation ou dans le cadre institutionnel, voire les personnes extérieures à notre Commune. Ainsi, les rendez-vous de l'automne et de l'hiver furent nombreux malgré le contexte sanitaire et les contraintes afférentes : randoween, sensibilisation aux gestes de premiers secours, beaujolais nouveau, création de la maison du père Noël et illuminations de Noël, Passage et goûter du Père Noël et dernièrement, l'atelier création de nichoirs. D'autres rendez-vous sont à venir, nous espérons vous y retrouver àEuros" notamment les nouveaux arrivants à Arrigny.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une belle et heureuse année 2022.

Le Maire,

Laurent BOUQUET